



COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU SDEC ÉNERGIE DU 5 AVRIL 2018 A 14H00

*Établi en application des articles L. 5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
et de l'article 30 du règlement intérieur*

L'an deux mille dix-huit, le 5 avril, le Comité du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS	COMPETENCES TRANSFEREES		
		NOM	PRENOM		EP	SL	IRVE
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X	X	X	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X	X	X	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian				
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine				
5	PONT L'EVEQUE	ARDILLON	Bruno				
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X	X		X
7	PONT L'EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie				
8	PONT L'EVEQUE	AUBIN	Pierre				
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent				
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe				
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain				
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte				
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques				
14	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe				
15	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X	X		X
16	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X	X	X	X
17	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X	X		X
18	PONT L'EVEQUE	BENOIST	Claude	X	X	X	X
19	FALAISE	BENOIT	Dominique	X	X	X	X
20	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X	X	X	X
21	CU CAEN LA MER	BIGOT	Joseph				
22	CAEN EST	BIZET	Michel	X	X	X	X
23	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy				
24	PONT L'EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	X	X	X	X
25	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick				
26	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X	X	X	X
27	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X	X	X	X
28	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël				
29	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	X	X		X
30	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X	X	X	X
31	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X	X		X
32	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	X	X	X	X
33	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X	X		X
34	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X	X	X	X
35	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X	X	X	X
36	LIVAROT - ORBEC	BREZOT	Yves				
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X	X		X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe				
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent				
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie				
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X	X	X	X
42	CU CAEN LA MER	CHANHAPANYA	Sengded	X	X		X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	X	X	X	X
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas				
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne				
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel				
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy				

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS	COMPETENCES TRANSFEREES		
		NOM	PRENOM		EP	SL	IRVE
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X	X	X	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X	X		X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X	X		X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X	X		X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X	X		X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier				
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X	X		
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X	X	X	X
56	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	X	X		X
57	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien				
58	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X	X	X	X
59	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric				
60	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X	X		X
61	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel				
62	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole				
63	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph				
64	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles				
65	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X	X		X
66	ISIGNY - TREVIRES	DUFOUR	Mireille	X	X	X	X
67	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise				
68	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard				
69	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean				
70	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X	X	X	X
71	FALAISE	FOUCAULT	Patrick				
72	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel				
73	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie				
74	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X	X	X	X
75	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X	X	X	X
76	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian				
77	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X	X	X	X
78	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	X	X	X	X
79	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X	X	X	X
80	CU CAEN LA MER	GILLES	Jean-Marc	X	X		X
81	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X	X		X
82	LISIEUX - MOYAU	GLASSON	Claude	X	X	X	X
83	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric				
84	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X	X	X	X
85	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X	X		X
86	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X	X	X	X
87	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X	X		X
88	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain				
89	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis				
90	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X	X		X
91	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X	X		X
92	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X	X		X
93	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François				
94	LISIEUX - MOYAU	GUILLET DE LA BROSE	Tanguy				
95	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc				
96	LIVAROT-PAYS-D'AUGE	HENRY	Patricia				
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves				
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	X	X		X
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger				
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean				
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre				
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger				
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick				
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas				
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe				
106	AUNAY-BENY-CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X	X	X	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X	X	X	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS	COMPETENCES TRASNFEREES		
		NOM	PRENOM		EP	SL	IRVE
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X	X	X	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal				
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X	X		
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X	X	X	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	X	X	X	X
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X	X	X	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X	X	X	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X	X	X	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X	X		X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X	X	X	X
118	CU CAEN LA MER	LE CERF	Marc				
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X	X		X
120	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X	X	X	X
121	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X	X	X	X
122	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X	X	X	X
123	CU CAEN LA MER	LELAZANT	Bernard				
124	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X	X		
125	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X	X	X	X
126	CU CAEN LA MER	LEMANISSIER	Bernard	X	X		X
127	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X	X		X
128	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel				
129	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean				
130	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit				
131	FALAISE	LEROY	Eric				
132	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël				
133	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X	X	X	X
134	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean				
135	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre				
136	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X	X	X	X
137	BAYEUX	MANACH	Gérard				
138	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X	X	X	X
139	BAYEUX	MARIE	Gérard	X	X	X	X
140	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X	X	X	X
141	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	X	X	X	X
142	CAEN EST	MARTIN	Patrice				
143	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent				
144	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X	X	X	X
145	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	X	X		X
146	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X	X		X
147	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	X	X	X	X
148	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X	X		X
149	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie				
150	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François				
151	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul				
152	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc				
153	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel				
154	BAYEUX	PAYSANT	Alain	X	X	X	X
155	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc				
156	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X	X		X
157	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X	X		X
158	CAEN AGGLO	PIELOT	Christian				
159	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal				
160	AUNAY - BENY - CAUMONT	PLATON	Claude	X	X	X	X
161	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	X	X	X	X
162	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc				
163	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X	X	X	X
164	FALAISE	POURNY	Pascal				
165	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	X	X	X	X
166	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	X	X	X	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS	COMPETENCES TRASNFEREES		
		NOM	PRENOM		EP	SL	IRVE
167	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X	X	X	X
168	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry				
169	CAEN EST	RENVOISE	Bruno				
170	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	X	X		X
171	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X	X	X	X
172	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	X	X		X
173	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume				
174	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel				
175	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	X	X	X	X
176	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques				
177	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X	X	X	X
178	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal				
179	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques				
180	LISIEUX - MOYEAUX	TARGAT	Dany				
181	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X	X		X
182	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe				
183	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine				
184	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	X	X		X
185	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe				
186	LISIEUX - MOYEAUX	TOUGARD	Serge				
187	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X	X	X	X
188	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	X	X	X	X
189	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X	X		
190	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X	X	X	X
191	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis				
192	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe				
193	LISIEUX-MOYEAUX	VERGER	Daniel				
194	CU CAEN LA MER	VREL	Denis				
195	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X	X		X
196	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	X	X		X
197	CU CAEN LA MER	Représentant à désigner					
198	CU CAEN LA MER	Représentant à désigner					
199	BAYEUX	Représentant à élire					

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CUCM	Compétences transférées			Représentant recevant pouvoir	CLE ou CUCM
			EP	SL	IRVE		
1	Michel LEMOINE	CUCM	X		X	Jean-Philippe MAUPETIT	CUCM
2	Jean LEPAULMIER	BAYEUX	X	X	X	Jacques LELANDAIS	CAEN AGGLO
3	Jean-Yves HEURTIN	FALAISE	X	X	X	Joël BELLANGER	CUCM
4	Nicolas JOYAU	CUCM	X	X	X	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Joseph DESQUESNE	AUNAY-BENY-CAUMONT	X	X	X	Christian GABRIEL	AUNAY-BENY-CAUMONT
6	Christine THOMAS	VASSY-VIRE-ST SEVER	X		X	Hervé BAZIN	VASSY-VIRE-ST SEVER

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	196	105	6	111

Monsieur le Président constatant le quorum, la séance est ouverte.

Secrétaire de séance : M. Cédric POISSON, représentant de la commission locale d'énergie de BALLEROY-LITTRY-VILLERS, a été nommé secrétaire de séance.

L'ordre du jour est conforme à la convocation :

- **Rapport du Président :**
 - Présentation des nouveaux représentants au Comité Syndical
 - Etat des adhésions et des transferts de compétences
 - Petit cycle de l'eau
 - Renouvellement du contrat de concession
 - Modification de la composition de la Commission Consultative pour la Transition Energétique
 - Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours.

- **Election d'un représentant de la CLE de Caen Sud au Bureau Syndical**

- **Dossiers :**
 - Compte de gestion 2017
 - Compte Administratif 2017
 - Affectation du résultat 2017
 - Budget Primitif 2018 – Budget Principal
 - Budgets 2018 Régies « ENR » et « mobilité durable ».

- **Finances :**
 - Aides et contributions financières 2018
 - Forfaits et conditions techniques, financières et administratives :
 - o Eclairage Public
 - o Signalisation Lumineuse
 - o Infrastructures de recharge pour véhicules.

Le Comité Syndical adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 8 février 2018.

Il est procédé à l'élection d'un nouveau membre du Bureau Syndical pour représenter la CLE de CAEN SUD, en remplacement de M. Xavier REGNAULT DE PREMESNIL.

M. Abderrahman BOUJRAD, délégué de Bretteville-sur-Laize et représentant de la Commission Locale d'Energie de CAEN SUD est élu au Bureau Syndical, au 1^{er} tour, et immédiatement installé.

VOTE D'INTERET COMMUN

2018-02/CS/DB-01 - CONVENTION RELATIVE A L'APPLICATION DU PROTOCOLE DE LA PART COUVERTE PAR LE TARIF (PCT) SUR LE TERRITOIRE DE LA CONCESSION DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CALVADOS

Le cahier des charges de concession actuel, dispose d'un avenant et de sa convention de mise en œuvre, actés par délibération du Comité Syndical du 6 septembre 2016.

Cet avenant et cette convention, qui déclinent localement l'accord national FNCCR/ENEDIS/EDF, portent sur le mécanisme de financement des raccordements au réseau public d'électricité quand ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage des syndicats d'Energie.

Le coût de ces raccordements est financé en partie par la PCT - Part Couverte par le Tarif.

De nouvelles dispositions nationales en modifient le contenu, en particulier, quant au paiement par ENEDIS aux syndicats d'Energie de la contribution PCT, paiement précédemment assuré par les services du CAS-FACÉ.

Il est convenu, localement, de la signature d'une convention permettant l'exécution de ces nouvelles dispositions applicables du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018, date de fin du contrat actuel de concession.

Le projet de convention est conclu entre ENEDIS, EDF et le SDEC ÉNERGIE.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'adopter la convention proposée et autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre, ainsi que tout acte s'y rapportant.

VOTE D'INTERET COMMUN

2018-02/CS/DB-02 - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE.

Le récent décès de M. Roland TOUPOTTE, représentant de la Commission Locale d'Energie de Bayeux du collège du SDEC ÉNERGIE, a pour conséquence de ne plus respecter la règle d'égalité de nombre de représentants de chacun des collèges.

Le règlement intérieur de cette commission consultative prévoyant explicitement deux représentants par communautés de communes (soit 32 au 1^{er} janvier 2018), le Président propose d'adapter le nombre total de représentants du collège « SDEC ÉNERGIE » pour le faire correspondre à celui des EPCI à fiscalité propre du département.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- de faire correspondre le nombre des représentants du SDEC ÉNERGIE avec celui du collège des EPCI à fiscalité propre, soit 32 membres ;
 - de désigner, pour représenter le SDEC ÉNERGIE au sein de la Commission Consultative Paritaire pour la Transition Energétique, M. Gérard MANACH, en remplacement de M. Roland TOUPOTTE ;
- Le collège du SDEC ÉNERGIE étant ainsi composé de :

M.	AUVRAY	Philippe	M.	LAGALLE	Philippe
M.	BEDIOT	Joël	M.	LEBEGUE	Jean
M.	BENOIST	Claude	M.	LELANDAIS	Jacques
M.	BIZET	Michel	M.	LEMENOREL	Claude
M.	BLIN	François	M.	MADOUASSE	Denis
M.	BOUGAULT	Rémi	M.	MANACH	Gérard
M.	BOURAD	Abderrahman	M.	MARIE	Alain
M.	BOUTILLIER	Erwan	M.	MARIE	Joël
M.	BREZOT	Yves	M.	MECHE	Patrice
M.	CHESNEL	Claude	M.	MULLER	Lionel
M.	GÉRMAIN	Patrice	M.	PLATON	Claude
M.	GIRARD	Henri	M.	POISSON	Cédric
Mme	GLASSON	Claude	M.	POULAIN	Gérard
Mme	GODIER	Edith	M.	REVET	Alain
M.	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	M.	ROYER	Jacques
M.	HEURTIN	Jean-Yves	M.	SAINT LO	Patrick

- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

VOTE D'INTERET COMMUN

2018-02/CS/DB-03 - FINANCEMENT DES PARTICIPATIONS DES MEMBRES AUX TRAVAUX PAR FONDS DE CONCOURS

Le Président propose au Comité Syndical de se prononcer sur les 15 nouveaux projets, présentés depuis le Comité Syndical du 8 février dernier, pour un montant total de 433 370,13 €.

Il s'agit des projets suivants :

COMMUNE	INTITULE DU PROJET		MONTANT DE L'OPERATION HT	PARTICIPATION COMMUNALE	FONDS DE CONCOURS
LE MESNIL-BACLEY (Livarot-Pays-d'Auge)	RD 4 - ROUTE DE SAINT PIERRE	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	37 836,69	18 918,35	18 918,35
MÉZIDON VALLÉE D'AUGE	CARREFOUR GIRATOIRE RD 88 ET RD 252	ECLAIRAGE PUBLIC	35 645,88	30 298,99	26 734,41
CREVECOEUR-EN-AUGE (Méziidon Vallée d'Auge)	SALLE DES FETES	ECLAIRAGE PUBLIC	6 682,50	5 011,87	5 011,87
MONTCHAMP (Valdallière)	SALLE DES FETES	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	110 132,58	55 066,29	55 066,29
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN	RENOUVELLEMENT ARMOIRE / RECUPERATION DE RESEAU EP	ECLAIRAGE PUBLIC	8 327,00	7 077,95	6 245,25
	CREATION D'UNE ARMOIRE		4 317,63	3 732,50	3 238,22
	RENOUVELLEMENT DE 7 LANTERNES		3 068,22	2 607,99	2 301,65
	RD 514	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	112 222,17	75 803,25	75 803,25
BAYEUX	EXTENSION ECLAIRAGE AIRE DE CAMPING CAR	ECLAIRAGE PUBLIC INVESTISSEMENT	3 890,15	2 755,52	2 431,34
	RENOUVELLEMENT MATERIEL DE SIGNALISATION	SIGNALISATION LUMINEUSE	5 427,06	4 613,00	4 070,30
ESTRY (Valdallière)	LA COINTERIE - RD 55	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	91 634,04	49 438,39	49 438,39
	EGLISE RD 56		156 454,75	34 485,60	34 485,60
	REMPLACEMENT POSTE TOUR BOURG PAR PSSA 160		25 899,67	7 769,90	7 769,90
	MAIRIE - RD 56		174 279,45	34 891,00	34 891,00
VASSY (Valdallière)	ROUTE DE ST VIGOR	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	279 118,77	143 751,56	143 751,56
			TOTAL	439 128,57	433 370,13

Compte-rendu du Comité Syndical du 5 avril 2018

Affichage le

10 AVR. 2018

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- de valider la liste de demandes ci-dessus ;
- de charger le Président de la mise en œuvre de cette décision ;
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

VOTE D'INTERET COMMUN

2018-02/CS/DB-04 - COMPTE DE GESTION 2017

Mme Janick GAILLARD-PRETI, Trésorière principale, présente le compte de gestion 2017 du SDEC ENERGIE et annonce sa concordance avec le compte administratif 2017 établi par le Président, M. Jacques LELANDAIS.

Budget principal	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2016	Part affectée à l'investissement 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Section Fonctionnement	20 936 132,50	4 798 820,03	5 963 188,13	22 100 500,60
Section Investissement	3 002 627,87		- 2 572 228,41	430 399,46
Total	23 938 760,37	4 798 820,03	3 390 959,72	22 530 900,06

M. Jacques LELANDAIS, soumet le compte gestion 2017 du SDEC ENERGIE à l'approbation du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, constate que le compte de gestion 2017 du receveur est en concordance avec le compte administratif 2017 du SDEC ÉNERGIE et arrête le compte de gestion 2017 du receveur.

VOTE D'INTERET COMMUN

2018-02/CS/DB-05 - COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Vice-président, Philippe LAGALLE, en charge de l'Administration et des Finances, présente en détail le compte administratif 2017 établi par le Président du SDEC ENERGIE.

Le compte administratif 2017 présente un résultat excédentaire de 22 530 900,06 €, dont un excédent de 22 100 500,60 € en section de fonctionnement et de 430 399,46 € en section d'investissement. Ces résultats sont conformes à ceux indiqués par le compte de gestion du comptable public.

Le Président LELANDAIS quitte la salle lors du vote du compte administratif.

M. Philippe LAGALLE, soumet le compte administratif 2017 à l'approbation du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, arrête le compte administratif 2017, et donne quitus au Président.

Retour du Président.

VOTE D'INTERET COMMUN

2018-02/CS/DB-06 - AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Vu le compte de gestion 2017 du SDEC ÉNERGIE du Comptable arrêté par délibération ce même jour ;

Vu le compte administratif 2017 du SDEC ÉNERGIE arrêté par délibération ce même jour ;

Considérant la conformité des documents précités, le Président présente au Comité Syndical les résultats de l'exercice 2017 :

AFFECTATION DU RESULTAT	
Résultat de fonctionnement à affecter	22 100 500,60
Excédent de fonctionnement reporté au 002 en 2018	15 278 284,99
Résultat affecté au 1068 en 2018	6 822 215,61

Le Président propose au Comité Syndical d'affecter l'excédent de fonctionnement dégagé par l'exécution du budget 2017 dès le budget 2018 comme suit :

- au chapitre 002, excédent de fonctionnement reporté pour 15 278 284.99 € ;
- à l'article 1068 de la section d'investissement, affectation du résultat pour 6 822 215.61 €, dont :
 - 430 399.46 € de capacité de financement dégagée par l'exécution du budget 2017,
 - 7 252 615,07 € pour financer le besoin de financement des restes à réaliser.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'affecter l'excédent constaté de la section de fonctionnement de l'exercice 2017 au budget 2018 comme suit :

- au chapitre 002, excédent de fonctionnement reporté pour 15 278 284.99 € ;
- à l'article 1068 de la section d'investissement, affectation du résultat pour 6 822 215.61 €, dont :
 - 430 399.46 € de capacité de financement dégagée par l'exécution du budget 2017,
 - 7 252 615,07 € pour financer le besoin de financement des restes à réaliser.

VOTE D'INTERET COMMUN

2018-02/CS/DB-07 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2018

Etabli dans le respect du débat d'orientations budgétaires du 8 février 2018 et sur le constat des comptes de l'exercice 2017, le budget 2018, préalablement transmis aux représentants, est présenté au Comité Syndical.

Les soldes d'exécution de l'exercice 2017 (y compris les restes à réaliser de l'investissement) sont repris dès le budget primitif, ce qui évite de voter un budget supplémentaire et ainsi favorise une lecture du budget 2018 dans sa globalité.

Le projet de budget 2018 s'élève à 114 412 131.63 €, dont 47 907 534.99 € en section de fonctionnement et 66 504 596.64 € en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- de voter le budget primitif principal 2018 ; ce budget s'équilibrant à 114 412 131.63 €, dont 47 907 534.99 € en section de fonctionnement et 66 504 596.64 € en section d'investissement ;
- d'accepter la répartition des subventions proposée pour 2018 ;
- d'accepter les *dotations initiales aux budgets annexes des régies* :
 - 1 500 000 € pour la régie « ENR » ;
 - 2 500 000 € pour la régie « Mobilité durable ».

VOTE D'INTERET COMMUN

2018-02/CS/DB-08 - BUDGET PRIMITIF REGIE « ENR » 2018

Le SDEC ÉNERGIE souhaite poursuivre l'accompagnement des collectivités membres dans le domaine de la Transition Énergétique. Ce choix se décline au travers du scénario n°2 du Rapport d'Orientations Budgétaires 2018, validé par le Comité Syndical du 8 février 2018.

A ce titre, les investissements réalisés par le syndicat, dans le domaine de la production d'énergie ont nécessité la création, par délibération du Comité Syndical du 12 décembre 2017, d'une régie à autonomie financière et de son budget annexe.

Le budget de cette régie, de 1 661 000 € dont 43 000 € en section de fonctionnement et 1 618 000 € en section d'investissement, a été élaboré sur la base de la construction de 8 installations de panneaux photovoltaïques par an. Il est doté d'une dotation initiale du budget principal de 1 500 000 €.

Le Président propose au Comité Syndical de voter le budget primitif annexe 2018 de la régie « ENR », comme présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de voter le budget primitif annexe 2018 de la régie « ENR » ; ce budget s'équilibrant à 1 661 000 € dont 43 000 € en section de fonctionnement et 1 618 000 € en section d'investissement.

VOTE D'INTERET COMMUN

2018-02/CS/DB-09 - BUDGET PRIMITIF REGIE « MOBILITE DURABLE » 2018

Le SDEC ÉNERGIE souhaite poursuivre l'accompagnement des collectivités membres dans le domaine de la Transition Énergétique. Ce choix se décline au travers du scénario n°2 du Rapport d'Orientations Budgétaires 2018, validé par le Comité Syndical du 8 février 2018, qui vise notamment la Mobilité Durable « MD ».

A ce titre, les investissements réalisés par le syndicat, dans le domaine de la mobilité durable ont nécessité la création, par délibération du Comité Syndical du 8 février 2018, d'une régie à autonomie financière et de son budget annexe.

Le budget de cette régie, de 3 535 000 € dont 440 000 € en section de fonctionnement et 3 095 000 € en section d'investissement, a été élaboré sur la base de l'installation de 5 stations hydrogène et de quelques bornes accélérées par an, en complément du déploiement déjà réalisé. Il est doté d'une dotation initiale du budget principal de 2 500 000 €.

Le Président propose au Comité Syndical de voter le budget primitif annexe 2018 de la régie « Mobilité durable », comme présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de voter le budget primitif annexe 2018 de la régie « Mobilité durable » ; ce budget s'équilibrant à 3 535 000 €, dont 440 000 € en section de fonctionnement et 3 095 000 € en section d'investissement.

VOTE D'INTERET COMMUN

2018-02/CS/DB-10 - AIDES ET CONTRIBUTIONS FINANCIERES 2018

Monsieur le Président propose aux membres du Comité Syndical de délibérer sur les modalités d'aides financières et contributions pour l'année 2018.

Les modalités d'aides et de contributions pour l'année 2018 sont conformes aux orientations budgétaires et dans un principe de reconduction de celles adoptées pour 2017, avec quelques adaptations justifiées pour soutenir les collectivités adhérentes, en particulier, dans le domaine de la Transition Énergétique.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- *adopte, les aides financières et contributions 2018, telles que détaillées en séance ;*
- *d'acter la durée d'application de ces aides et contributions à compter de la date de notification de la présente délibération jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical portant sur l'année 2019 ;*
- *de charger le Président de l'exécution de la présente délibération.*

VOTE D'INTERET SPECIFIQUE – ECLAIRAGE PUBLIC (EP)

2018-02/CS/DB-11 – ECLAIRAGE PUBLIC : FORFAITS ET CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES 2018

Le SDEC ÉNERGIE propose, aux collectivités (communes ou groupement de communes) qui lui en font la demande, d'exercer la compétence liée à l'Eclairage Public. Cette compétence à la carte est librement choisie par la collectivité et s'exerce suivant des conditions techniques, administratives et financières adoptées par le Comité Syndical.

L'actualisation pour 2018 des conditions administratives, financières et techniques de la compétence « Eclairage Public » porte essentiellement sur :

- le remplacement de l'adresse mail «www.geosdec.fr » par celle de www.mapeo-calvados.fr ;
- la mise à jour des aides financières et de leurs conditions générales et des forfaits.

Les forfaits sont globalement majorés de 0,3%, par rapport à ceux de 2017, sauf pour les services optionnels qui restent inchangés :

	2017	2018
Foyer de faible puissance (< 40 watts)	17,00	17,00
Foyer équipé de leds quel que soit la puissance	25,00	25,00
Foyer à lampes sodium, iodure, ballon fluorescent et autres sources	30,90	31,00
Foyer spécifique (hauteur> 18 m et lampe>= 1000W)	41,00	41,00

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- *d'adopter les contributions pour 2018 correspondantes à la compétence « Eclairage Public », telles que proposées ;*
- *d'adopter les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de cette compétence pour l'année 2018 ;*
- *d'acter la durée d'application de ces contributions et conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical portant sur l'année 2019 ;*
- *de charger le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.*

VOTE D'INTERET SPECIFIQUE – SIGNALISATION LUMINEUSE (SL)

2018-02/CS/DB-12 – SIGNALISATION LUMINEUSE : FORFAITS ET CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES 2018

Le SDEC ÉNERGIE propose, aux collectivités (communes ou groupement de communes) qui lui en font la demande, d'exercer la compétence liée à la Signalisation Lumineuse. Cette compétence à la carte est librement choisie par la collectivité et s'exerce suivant des conditions techniques, administratives et financières adoptées par le Comité Syndical.

L'actualisation pour 2018 des conditions administratives, financières et techniques de la compétence « Signalisation Lumineuse » porte essentiellement sur :

- le remplacement de l'adresse mail «www.geosdec.fr » par celle de www.mapeo-calvados.fr ;
- la mise à jour des aides financières et de leurs conditions générales et des forfaits.

Les forfaits sont globalement majorés de 0,3%, par rapport à ceux de 2017 et, pour rappel, pour un carrefour tout leds, les forfaits sont minorés de 5%) :

	2017	2018
Feux principal	98,00	98,30
Répétiteur trafic, Signal piéton, Signal complémentaire, Signal isolé, Poteau ou potelet	48,00	48,10
Potence	105,00	105,30
Armoire	190,00	190,60

Prestations Optionnelles :

	2017	2018
Télesurveillance des installations	450,00	451,35

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- d'adopter les contributions pour 2018 correspondantes à la compétence « Signalisation Lumineuse », telles que proposées ;
- d'adopter les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de cette compétence pour l'année 2018 ;
- d'acter la durée d'application de ces contributions et conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical portant sur l'année 2019 ;
- de charger le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

VOTE D'INTERET SPECIFIQUE – IRVE

2018-02/CS/DB-13 – INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES : TARIFICATION ET CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES 2018

Le SDEC ÉNERGIE propose, aux communes qui lui en font la demande, d'exercer la compétence liée aux infrastructures de charge pour véhicules électriques.

Cette compétence à la carte est librement choisie par la collectivité et s'exerce suivant des conditions techniques, administratives et financières adoptées par le Comité Syndical.

L'actualisation pour 2018 des conditions administratives, financières et techniques de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » porte essentiellement sur les annexes :

- l'ajout de l'hydrogène dans l'exercice de la compétence, conformément à la dernière révision statutaire du syndicat ;
- la mise à jour de la partie qui concerne la contribution de la collectivité membre au financement des investissements (annexe 1) ;
- la mise à jour de l'annexe 2 avec les modifications apportées à la tarification ;
- l'ajustement des conditions générales d'utilisation (CGU) : ajout des bornes rapides, suppression de l'abonnement,

Tarification :

Que l'utilisateur est ouvert ou non un compte MobiSDEC, une seule grille tarifaire est proposée :

Paliers de puissance	Coût à la minute
1 kVA < Puissance ≤ 4 kVA	1 cts €
4 kVA < Puissance ≤ 8 kVA	2 cts €
8 kVA < Puissance ≤ 15 kVA	4 cts €
15 kVA < Puissance ≤ 30 kVA	6 cts €
30 kVA < Puissance ≤ 55 kVA	20 cts €
Puissance > 55 kVA	30 cts €

Frais d'ouverture de compte Mobisdec	Dépôt minimum sur le compte
10€ / badge (RFID, NFC,...)	10€ / badge (RFID, NFC,...)

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- d'adopter les contributions pour 2018 correspondantes à la compétence « Infrastructures de charge pour véhicules électriques », telles que proposées ;
- d'adopter les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de cette compétence pour l'année 2018 et les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) associées ;
- d'acter la durée d'application de ces contributions, de ces conditions techniques, administratives et financières et des CGU associées, à compter de la date de notification de la présente délibération jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical portant sur l'année 2019 ;
- de charger le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

VOTE D'INTERET COMMUN

2018-02/CS/DB-14 – ELECTION D'UN REPRESENTANT DE LA CLE DE CAEN SUD AU BUREAU SYNDICAL

Conformément à la délibération du Bureau Syndical du 9 mars 2017, qui fixe le nombre de membres du Bureau Syndical à 16, et considérant la démission de M. Xavier REGNAULT DE PREMESNIL, délégué de Fresney-le-Puceux, seul représentant de la CLE de CAEN SUD au Bureau Syndical, le Comité Syndical procède à l'élection un nouveau membre du Bureau Syndical, au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue.

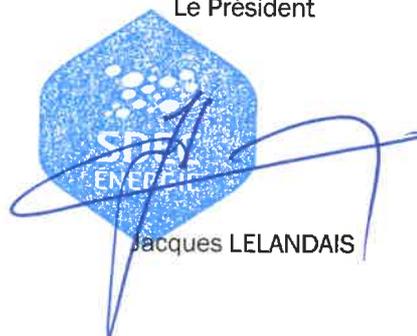
VU les résultats du scrutin et le procès-verbal de l'élection d'un représentant de la CLE de Caen Sud au Bureau Syndical,

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical, proclame M. Abderrahman BOUJRAD représentant de la Commission Locale d'Energie de CAEN SUD au Bureau Syndical et le déclare installé.

Ces délibérations sont consultables, sur demande auprès du service Structures, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.

Sans autres questions, ni informations à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance à 16h35.

Le Président



Jacques LELANDAIS